



INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION
EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET
RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LA MONTÉRÉGIE

mobiliser • innover • rayonner



Atelier 1

Retombées des actions du milieu communautaire sur
les parcours des jeunes

15 février 2022

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES¹

MISE EN CONTEXTE

Que ce soit en luttant contre l'exclusion sociale par un travail de rue, en intervenant auprès des jeunes à risque de vivre de l'itinérance ou de la délinquance, en offrant un milieu de vie aux adolescents leur permettant de faire des apprentissages et de développer leur confiance et leur conscience sociale, il est évident que les organismes communautaires jouent un rôle inestimable dans la société. En effet, « quand les écoles et des partenaires [...] communautaires offrent des services et du soutien, des bénéfices mesurables en ressortent » (Deslandes, 2019).

Alors qu'on retrouve environ 8000 organismes communautaires au Québec, et près de 700 dans la région de la Montérégie seulement, ils sont des acteurs essentiels, dont l'ampleur du travail n'est parfois pas assez reconnue.

Il est maintenant temps de mettre en lumière les retombées des actions du milieu communautaires, et plus particulièrement sur le parcours des jeunes. Cet atelier est ainsi l'occasion d'échanger sur les pratiques, sur les besoins concrets identifiés par le milieu et sur le rôle que peut jouer l'IRCM.

QUELQUES CHIFFRES

- 700 organismes communautaires en Montérégie
- 65% des membres de l'IRCM qui sont des organismes communautaires
- 50 projets financés par l'IRCM à des organismes communautaires

¹ Les synthèses sont réalisées à partir des échanges entre les différents partenaires présents virtuellement lors de l'atelier.

QUELS SONT LES FREINS ET LES LEVIERS À L'IMPACT DU MILIEU COMMUNAUTAIRE SUR LE PARCOURS DES JEUNES?

- L'implication des adultes significatifs dans le parcours scolaire des jeunes, notamment les parents, les enseignants, les travailleurs communautaires, est un élément déterminant;
- L'absence de collaboration entre les écoles et les organismes communautaires constitue un frein majeur :
 - Méconnaissance des services et expertises des organismes communautaires par les membres du personnel dans le milieu scolaire (à la fois les enseignants, les directeurs, etc.);
 - Surcharge de travail des membres du personnel des écoles dans un contexte de pandémie;
- La mise en place et l'utilisation de mesures dans les écoles facilitent les collaborations avec des organismes communautaires;
- Le sous-financement des organismes communautaires qui crée des trous de services est un frein;
- La communication est un puissant levier qui favorise la collaboration entre les écoles et les organismes communautaires :
 - Avoir une personne-ressource (ex. : agent-e de liaison) dans les écoles pour favoriser les liens;
 - Faire connaître les services des organismes communautaires auprès des écoles en présentant leurs services pendant les journées pédagogiques ou par la distribution d'affiches par exemple;
 - Créer des canaux de communication et établir une confiance au fil des collaborations;
 - Communiquer avec la bonne ressource dans les écoles (par conséquent, être en mesure d'identifier la personne-ressource pour ce faire);
- La difficulté à évaluer les impacts directs des organismes communautaires sur le parcours des jeunes considérant l'apport de plusieurs acteurs clés tels les parents, les écoles.

QUELS RÔLES L'IRCM PEUT-ELLE JOUER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS?

- Informer sur l'importance du travail de collaboration entre les premiers acteurs de la persévérance scolaire et de la réussite éducative chez les jeunes, soit la famille, l'école, le communautaire;
- Faire connaître les services des organismes communautaires notamment auprès des directions d'écoles, et s'assurer de la réception de l'information par les équipes-écoles;
- Sensibiliser le milieu scolaire sur le caractère professionnel des organismes communautaires afin de souligner la complémentarité de ces deux services;
- Faire œuvre de sa crédibilité pour sensibiliser, démystifier et valoriser les services communautaires auprès des centres de services scolaires entre autres;
- Mettre en relation le milieu scolaire et le milieu communautaire afin de favoriser leur collaboration;
- Faire rayonner les bonnes pratiques en ce qui a trait à la collaboration entre le milieu scolaire et le milieu communautaire en Montérégie et innover de pair avec ses membres et partenaires;
- Créer un répertoire des organismes communautaires et de leurs services en Montérégie.